

OFFRE DE SERVICES

# LA PRÉVENTION VOS BESOINS... NOS ACTIONS !



BTP



SERVICE



INDUSTRIE



INTÉRIM



COMMERCE  
& ARTISANAT

“

PÔLE SANTÉ TRAVAIL,  
**VOTRE PARTENAIRE PRÉVENTION,**  
vous accompagne pour faire de la santé de vos salariés  
un véritable atout dans votre entreprise !

”

ACTION DE SANTÉ AU  
TRAVAIL EN ENTREPRISE

CONSEIL AUX  
EMPLOYEURS ET SALARIÉS

SURVEILLANCE DE  
L'ÉTAT DE SANTÉ

TRAÇABILITÉ ET  
VEILLE SANITAIRE

# LA PRÉVENTION COMME LEVIER DE PERFORMANCE DE VOTRE ENTREPRISE

La mise en place d'une démarche de prévention en entreprise vise à maîtriser vos risques professionnels et à améliorer les conditions de travail. PÔLE SANTÉ TRAVAIL, votre partenaire prévention, vous accompagne pour mettre en place une **démarche de prévention adaptée à vos besoins !**

Toutes nos équipes sont mobilisées autour d'une mission : préserver la santé de vos salariés pour garantir la performance de votre entreprise en agissant sur les risques professionnels.

En effet, la prise en compte des enjeux de santé au travail a un impact direct sur la performance globale de votre entreprise :

- Engagement et motivation des salariés
- Baisse de l'absentéisme et du turn-over
- Amélioration de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail
- Réduction des coûts liés à l'absentéisme

“

**Notre ambition :**

**prévenir les risques professionnels et développer, avec vous,  
la culture de prévention au sein de votre entreprise.**

”

Commerçants, artisans, TPE-PME,  
grandes entreprises, indépendants :  
**PÔLE SANTÉ TRAVAIL Métropole Nord**  
est votre partenaire prévention !

[Voir la vidéo](#)



À la rencontre des équipes du Restaurant  
Le Fer à Cheval - Roubaix (Parc Barbieux)

# Nos ACTIONS DE PRÉVENTION

Toujours à votre écoute, nos professionnels de santé au travail vous aident à **identifier vos risques** et à **élaborer un plan de prévention**.

Portées par des équipes aux **expertises complémentaires**, nos missions s'articulent autour de **3 domaines d'intervention** :



Prévention primaire  
des risques  
professionnels



Suivi individuel de  
l'état de santé  
des salariés



Prévention de  
la désinsertion professionnelle  
et maintien en emploi

Afin de mieux connaître votre structure, d'identifier et d'analyser les risques professionnels et de sensibiliser les salariés, l'équipe santé travail intervient en entreprise pour mener des actions en milieu de travail (AMT). Celles-ci peuvent être réalisées sous différentes formes :

- **étude de postes** en vue d'améliorer ou d'adapter les conditions de travail ;
- **réalisation de mesures métrologiques** (bruit, lumière...) ;
- **sensibilisation aux risques spécifiques** ;
- **conseil en organisation du travail** ;
- **animation de campagnes d'information et de sensibilisation...**

Pour se faire, PÔLE SANTÉ TRAVAIL s'appuie sur le savoir-faire de plus de **600 collaborateurs** aux profils divers et expertises complémentaires :

- médecins du travail ;
- infirmiers santé travail ;
- conseillers en prévention ;
- assistants d'équipe pluridisciplinaire ;
- ergonomes ;
- toxicologues ;
- psychologues du travail ;
- préveteurs hygiène et sécurité...

À la rencontre de « Bulle de Linge » à Bailleul



PÔLE SANTÉ TRAVAIL dispose également d'un **Service de spécialités médicales et sociales**. Regroupant **12 spécialités** (ORL, cardiologie, pneumologie...) et des professionnels du maintien en emploi, ce service mène des actions de prévention, conseille et informe les salariés et les employeurs sur les problématiques liées aux conditions de travail afin de **prévenir la désinsertion professionnelle**.

# NOTRE OFFRE DE SERVICES

L'offre de services de PÔLE SANTÉ TRAVAIL pour la prévention et la santé au travail se structure autour de **3 bouquets d'offre**.

## Notre offre socle | L'ESSENTIEL

L'offre socle correspond à notre obligation réglementaire en tant que Service de Prévention et de Santé au Travail. Elle couvre nos 3 missions principales :

- La prévention des risques professionnels dans votre entreprise
- Le suivi individuel de l'état de santé au travail de vos salariés
- La prévention de la désinsertion professionnelle de vos salariés (PDP)

Notre offre socle intègre les services suivants :

- Accompagnement au DUERP et mise à disposition de l'outil d'aide NOA
- Création et mise à jour de la Fiche d'Entreprise
- Actions en milieu de travail et sensibilisations en entreprise
- Intervention de nos experts en ergonomie, métrologie, toxicologie, psychologie du travail sur la partie diagnostic et conseils
- Accompagnement dans le maintien en emploi via notre cellule PDP
- Accès à notre service des spécialités médicales (ORL, pneumologues, cardiologues...)
- Accès à l'application santé Vipali pour chaque salarié suivi
- Accès au dispositif d'auto-évaluation en santé mentale Amarok (réservé aux dirigeants salariés et aux dirigeants non-salariés suivis par PÔLE SANTÉ TRAVAIL)
- Invitation aux ateliers de sensibilisation organisés dans nos centres
- Accès à notre programme de webinaires
- Accès à la plateforme de sensibilisation e-learning Afometra
- Accès à nos campagnes d'informations thématiques

La souscription à l'offre socle est **obligatoire** pour toute structure de droit privé embauchant au moins un salarié.

Conformément à la loi, **le montant de la cotisation annuelle forfaitaire est calculé proportionnellement au nombre de travailleurs suivis**, chacun comptant pour un. Ce mode de calcul, appelé « per capita », conforte le principe d'une égalité de traitement dans le suivi de santé, quel que soit le temps de travail (temps plein ou partiel).

**Le tarif évolue cependant selon le type de suivi effectué**, en lien avec l'exposition du travailleur aux risques professionnels : Suivi Individuel Simple (SIS) à 5 ans ou à 3 ans, Suivi Individuel Renforcé (SIR), Suivi Individuel Adapté (SIA).

ZOOM sur  
LE SUIVI DE SANTÉ 

Tout au long de son parcours professionnel, le salarié bénéficie d'un suivi de santé en adéquation avec sa situation professionnelle. Il varie selon :

- L'exposition à des risques professionnels ;
- Les conditions de travail ;
- L'âge ;
- L'état de santé.

## Notre offre complémentaire | PRÉVENTION +

L'offre complémentaire proposée par PÔLE SANTÉ TRAVAIL permet aux employeurs d'**aller plus loin dans leurs actions de prévention**. Elle vient en complément des actions menées par PÔLE SANTÉ TRAVAIL auprès de ses entreprises adhérentes dans le cadre de l'offre socle. Elle est souscrite à l'initiative de l'employeur, sur devis (offres facultatives).

PÔLE SANTÉ TRAVAIL, via son partenaire PST Formation, vous propose différentes formations dans 5 thématiques :

Prévenir et secourir (SST)

Prévenir le mal de dos et les TMS

Impulser la prévention en entreprise

Connaître et maîtriser le feu

Prévenir les risques psychosociaux (RPS) et favoriser une bonne santé mentale

[Voir toutes les formations](#)



## Notre offre spécifique | INDÉPENDANT ET TRAVAILLEUR NON-SALARIÉ

Cette offre est spécifiquement dédiée aux **Indépendants et aux Travailleurs non-salariés**, travaillant à leur compte et sans salarié suivi par PÔLE SANTÉ TRAVAIL, qui veulent bénéficier d'un suivi de santé au travail.

Notre offre spécifique comprend :

- Votre suivi de santé au travail
- L'évaluation de vos risques professionnels
- L'accompagnement dans le maintien en emploi

Elle intègre les services suivants :

- Conseil et sensibilisation en milieu de travail
- Accompagnement dans le maintien en emploi via notre cellule PDP
- Accès à notre service des spécialités médicales (ORL, pneumologues, cardiologues...)
- Accès à l'application santé Vipali pour chaque salarié suivi
- Accès au dispositif d'auto-évaluation en santé mentale Amarok
- Invitation aux ateliers de sensibilisation organisés dans nos centres
- Accès à notre programme de webinaires
- Accès à la plateforme de sensibilisation e-learning Afometra
- Accès à nos campagnes d'informations thématiques



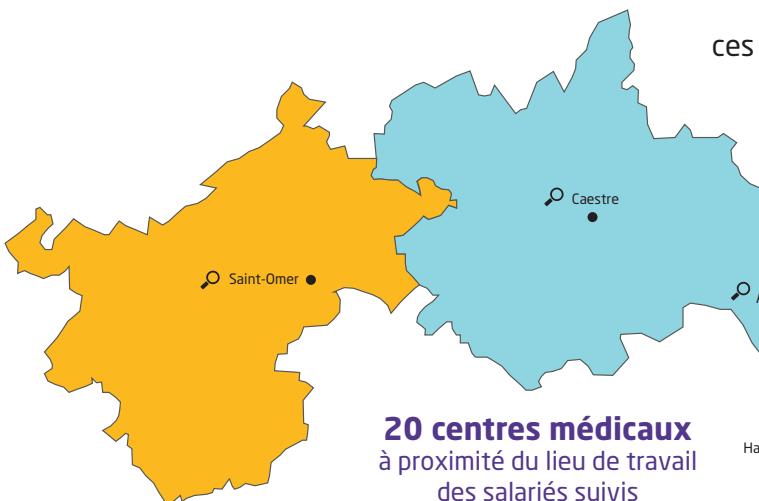
**ZOOM sur** **VIPALI** >>

VIPALI est une **application mobile santé** développée dans la métropole lilloise en partenariat avec l'Institut Pasteur de Lille : facile d'utilisation, pédagogique et ludique... L'application est mise à la disposition des salariés suivis par PÔLE SANTÉ TRAVAIL, pour leur permettre d'être acteurs de leur santé au quotidien !

Bon à savoir : plusieurs contenus sont adaptés aux situations de travail.

PÔLE SANTÉ TRAVAIL dispose de **20 centres de prévention et de santé au travail** pour assurer le suivi de santé au travail des salariés de nos entreprises adhérentes.

Fonctionnels et accueillants, ces centres de prévention et de santé au travail sont situés à proximité du lieu de travail des salariés suivis.



### 1 Douai

260, rue François Pilâtre de Rozier  
Z.I Dornignies  
59500 DOUAI  
Tél. 03 27 71 29 79  
douai@polesantetravail.fr

### 2 Somain

57, rue du Masy  
59490 SOMAIN  
Tél. 03 27 92 67 34  
somain@polesantetravail.fr

### 3 Wasquehal

45/2, avenue de Flandre - Parc Flandre  
59290 WASQUEHAL  
Tél. 03 20 98 99 13  
wasquehal@polesantetravail.fr

### 4 Roubaix

4, avenue de la Fosse aux Chênes  
CS 80449  
59058 ROUBAIX CEDEX  
Tél. 03 20 26 15 71  
roubaix@polesantetravail.fr

### 5 Leers

En travaux - adresse temporaire  
15 avenue André Diligent  
59100 ROUBAIX  
Tél. 03 20 75 48 85  
leers@polesantetravail.fr

### 6 Tourcoing

85, rue de Tournai  
59200 TOURCOING  
Tél. 03 20 76 36 52  
tourcoing@polesantetravail.fr

### 7 Saint-Omer

7, avenue Charles de Gaulle  
CS 70038  
62501 SAINT-OMER CEDEX  
Tél. 03 21 88 68 40  
stomer@polesantetravail.fr

### 8 Armentières

187, boulevard Faidherbe  
59280 ARMENTIÈRES  
Tél. 03 20 77 27 32  
armentieres@polesantetravail.fr

### 9 Caëstre

238, route de Bailleul  
59190 CAESTRE  
Tél. 03 28 50 92 80  
caestre@polesantetravail.fr

### 10 Hallennes-lez-Haubourdin

Parc d'Hallennes Pyramides  
Services  
280, rue des Bourreliers  
59320 HALLENNES-LEZ-  
HAUBOURDIN  
Tél. 03 20 07 37 97  
hallennes@polesantetravail.fr

### 11 Lomme

Quartier Humanité  
6, rue Thomas More  
59160 LOMME  
Tél. 03 20 92 05 74  
lomme@polesantetravail.fr

### 12 Seclin

Avenue de la République  
59113 SECLIN  
Tél. 03 20 90 11 91  
seclin@polesantetravail.fr

### 13 Sainghin-en-Mélantois

Parc d'activité du Mélantois  
72, rue des Sureaux - Bâtiment A  
59262 SAINGHIN-EN-MÉLANTOIS  
Tél. 03 28 82 92 80  
sainghin@polesantetravail.fr

### 14 Orchies

25, zone d'aménagement  
concerté de l'Europe  
59310 ORCHIES  
Tél. 03 20 71 74 56  
orchies@polesantetravail.fr

### 15 Villeneuve d'Ascq - Valmy

1, boulevard de Valmy  
59650 VILLENEUVE D'ASCQ  
Tél. 03 20 19 05 50  
valmy@polesantetravail.fr

### 16 Villeneuve d'Ascq - 4 Cantons

11, rue Louis Joseph Gay Lussac  
59650 VILLENEUVE D'ASCQ  
Tél. 03 20 41 04 67  
4cantons@polesantetravail.fr

### 17 Marcq en Baroeul

892, avenue de la République  
59700 MARCQ-EN-BAROEUL  
Tél. 03 20 55 76 64  
marcq@polesantetravail.fr

### 18 La Madeleine

22, rue du Général de Gaulle  
59110 LA MADELEINE  
Tél. 03 20 40 70 84  
lamadeleine@polesantetravail.fr

### 19 Lille Jeanne d'Arc

13, rue Jeanne d'Arc - CS 50028  
59008 LILLE CEDEX  
Tél. 03 20 52 31 21  
jeannedarc@polesantetravail.fr

### 20 Lille Denis Godefroy

1, rue Denis Godefroy  
59000 LILLE  
Tél. 03 28 52 06 10  
denisgodefroy@polesantetravail.fr

## Nos PARTENAIRES

Pour mener son action au plus près des besoins de ses adhérents, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a noué de nombreux partenariats lui permettant d'avoir une action plus globale et mieux concertée avec les autres acteurs de la prévention et de la santé au travail.

### Exemples de partenariats menés avec :

#### La Carsat Hauts-de-France

La Charte de partenariat avec la Carsat Hauts-de-France repose sur **4 axes** :

- Les relations inter-organismes
- La communication externe
- Les échanges de données statistiques inter-organismes
- Les actions collaboratives concrètes en matière de prévention santé au travail :
  - Le programme TMS\* Pros
  - Le projet AT (Accidents du Travail) Mortels Maladies cardiovasculaires et malaises
  - Les actions en lien avec les subventions TPE
  - Le programme Risque Chimique Pros

\**Troubles Musculo-Squelettiques*

#### Le Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire (FASTT)

Un partenariat avec le Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire (FASTT) a été signé en 2022, rythmé par **deux axes forts** :

- Mieux prévenir la désinsertion professionnelle
- Renforcer la prévention des expositions aux risques professionnels et développer la promotion de la santé.

Dans ce cadre, des journées dédiées aux salariés intérimaires sont régulièrement organisées dans nos centres, avec le FASTT.

#### La prévention de la désinsertion professionnelle (PDP) et le maintien en emploi sont un enjeu majeur.

La cellule PDP vise à repérer et à prendre en charge de manière précoce et coordonnée les salariés en risque de désinsertion professionnelle en accompagnant individuellement les salariés concernés (publics vulnérables, en situation de handicap...) et menant des actions collectives en entreprise.

#### L'Institut Pasteur de Lille (IPL)

Depuis plusieurs années, PÔLE SANTÉ TRAVAIL travaille en étroite collaboration avec l'Institut Pasteur de Lille, notamment pour le suivi de santé des salariés expatriés (ex : pour Decathlon), pour lesquels l'IPL intervient au niveau des vaccinations spécifiques.

#### Cap emploi

Partenaires de longue date, PÔLE SANTÉ TRAVAIL et Cap emploi travaillent ensemble depuis plusieurs années pour **favoriser l'insertion professionnelle et le maintien en emploi des salariés en situation de handicap**. En juin 2023, leur collaboration s'était déjà renforcée avec la création officielle de la Cellule Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP) de PÔLE SANTÉ TRAVAIL. En janvier 2024, PÔLE SANTÉ TRAVAIL et Cap emploi ont signé une **convention de partenariat** qui renforce leurs coopérations au titre de la PDP et vise à :

- Sécuriser l'insertion professionnelle,
- Anticiper et prévenir le risque de désinsertion professionnelle,
- Accompagner à l'évolution et/ou la transition professionnelle,
- Favoriser le maintien en emploi,
- Favoriser l'accès aux dispositifs de retour à l'emploi.

Consultez notre page dédiée



## UNE QUESTION ?

Contactez votre Conseiller Relations Entreprises :  
[relationsentreprises@polesantetetraavail.fr](mailto:relationsentreprises@polesantetetraavail.fr)

Pour en savoir plus, rendez-vous sur :  
[www.polesantetetraavail.fr](http://www.polesantetetraavail.fr)



---

### RETRouvez-nous sur :



---

PÔLE SANTÉ TRAVAIL  
199/201 rue Colbert - Centre Vauban  
CS 71365 - 59014 LILLE Cedex  
Tél : 03 20 12 83 00  
[www.polesantetetraavail.fr](http://www.polesantetetraavail.fr)



PÔLE SANTÉ TRAVAIL  
Décembre 2025

Crédits photos : istockphoto.com et PÔLE SANTÉ TRAVAIL (Photographe : Jean-Michel Broux)

Ne pas jeter sur la voie publique.